

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

QUINTIDI 25 du Mois Messidor.

Ere vulgaire.

Dimanche 13 Juillet 1794.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis la maison de Noailles, n<sup>o</sup>. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour 6 mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être *chargées*, attendu le grand nombre de lettres qui s'égarent. Les adresses franches au citoyen FONTAINE, chargé de recevoir l'abonnement, qui commencera dorénavant le premier de chaque mois (nouveau style.) Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre suivant (nouveau style).

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le premier Thermidor prochain, sont invités à renouveler avant cette époque, s'ils ne veulent point essuyer d'interruption.

## P O L O G N E.

*De Varsovie, le 18 juin.*

Le conseil provisoire de la république ayant terminé ses fonctions le 27 mai, le lendemain le conseil suprême fit l'ouverture de ses séances à l'hôtel-de-ville, en présence d'un concours immense de citoyens, & le président prononça le discours suivant :

« Nous voici parvenus à l'époque heureuse où la nation semble pouvoir espérer de recouvrer son ancienne liberté ; et elle le desiré avec ardeur, & s'en occupe de même ; car elle sent profondément dans quel état d'oppression & de misère elle a vécu jusqu'ici, & combien la trahison de ses citoyens, y a contribué ; car elle tâche de rendre aux différens départeremens de l'administration publique, toute la tension nécessaire, de rassembler la force nationale en lui donnant une nouvelle vigueur, de ramener enfin au sein de la patrie ces citoyens qu'une véralité sordide avoit soumis à une domination étrangère. La providence divine, qui a eu pitié de notre situation, a accoré notre espoir flatteur, en nous doonnant le vertueux Thadée Koczasko, qui a été reconnu comme chef suprême de la force armée par tous les citoyens, amis de la liberté, ainsi qu'il par nos braves guerriers. Ses premières entreprises ont éprouvé les effets de l'assistance du ciel, Dieu avoit fait naître dans le cœur de ses autres concitoyens les mêmes sentimens de courage & de patriotisme dont ce chef étoit déjà animé. Les habitans de la ville de Varsovie en ont donné une preuve bien évidente, lorsqu'opprimés par des troupes étrangères & souffrant avec douleur l'avilissement de la nation entière, tous animés d'un même zèle, ils ont attaqué les ennemis de la patrie. Après un combat de douze heures que vous avez continué ensuite de concert avec les troupes de ligne pendant près de deux jours, vous m'avez donné les témoignages les plus flatteurs de votre attachement, en me rétablissant dans ce même poste que vous me confiatés il y a environ deux ans, & qui me fut arraché par une force étrangère.

« Lorsque vous eûtes remporté une victoire complète sur l'ennemi, il vous a plu, de concert avec un grand nombre

de citoyens du duché de Masovie, de me nommer aussi président du conseil-provisoire de ce duché. En considération de la sollicitude qu'a témoigné M. Mokronowski pour votre sécurité, vous l'avez nommé votre commandant, & vous avez par-là rendu justice à un citoyen qui avoit donné non-seulement par le passé, mais aussi durant la révolution qui s'est opérée en cette ville, des preuves réitérées de son courage. Vous avez choisi enfin pour membres du conseil provisoire des personnes dont les vertus & la capacité avoient mérité toute votre confiance. Il est de mon devoir actuellement de vous remercier au nom de tout le conseil, & en mon nom en particulier, de m'avoir adjoint dans mes travaux des personnes dont le civisme & les lumières m'ont tant aidé à mériter votre approbation. Quant à vous, mes dignes collègues dans le conseil-provisoire, le chef suprême de la force armée ayant jugé à propos de mettre fin à la durée de nos fonctions, en établissant un nouveau conseil qui ne devra plus servir pour quelques provinces ou palatinats seulement, mais bien pour la nation entière, je ne saurois m'empêcher de rendre les éloges dus au zèle dont vous venez de donner de nouvelles preuves par votre adresse au peuple, où vous assurez vos concitoyens que vous êtes également prêts de les servir, soit par vos avis, soit les armes à la main. Je vous présente de même mes remerciemens de ce que, tant pour le bien de cette ville que pour celui des environs, vous avez contribué si efficacement à consolider les premiers efforts de la nation par votre zèle, vos conseils & votre travail. Vous enfin qui, choisis au milieu de nous, avez siégé dans des départemens séparés, votre tâche louable n'est certainement pas encore achevée ; car je ne doute aucunement que vous ne soyez prêts à rendre compte de vos opérations au conseil suprême, lorsque celui-ci l'exigera. Je suis persuadé aussi que toutes les autres députations continueront à agir avec le même zèle dans les momens où leurs travaux font si utiles, dont l'existence & la durée de ces derniers va être fixés par la nouvelle organisation qui leur sera prescrite de la part du conseil suprême.

« Ayant ainsi rempli les derniers devoirs de ma fonction au conseil provisoire, je me démetts de mon emploi & ne suis plus dès ce moment que le président de la ville de Var-

fovie; place à laquelle mes concitoyens m'avoient d'abord appellé. C'est en cette qualité & en celle de membre désigné pour le conseil suprême, où je vais remplir dans la première semaine la fonction de président, comme le plus ancien en âge, que, conformément aux ordres dudit chef, j'ai la satisfaction de proclamer la constitution de ce même conseil suprême national, au milieu duquel je retrouve des personnes qui ont donné tant de preuves de leur sollicitude pour le bien-être de leur patrie, & qui, persécutées par des ennemis & des traîtres, ont été obligées de vivre si long-tems sous un ciel étranger. Avant de prêter néanmoins moi-même le serment prescrit par ladite constitution, & avant de le recevoir de mes collègues, je vais vous communiquer, citoyens, tout ce que le chef suprême m'a ordonné de porter à votre connoissance.

P R U S S E.

De Berlin, le 21 juin.

La nouvelle officielle de la prise de Cracovie a été apportée ici par un courrier expédié du quartier-général du roi. Cette ville étoit sans défense, puisque sa garnison consistoit seulement en 500 hommes, qui se sont rendus à la première sommation. On n'y a trouvé ni artillerie ni munitions, ce qui prouve que les Polonois ne mettoient pas une grande importance à la conservation de cette place.

On apprend, par la même voie, que le corps principal de Koczinsko est à 6 milles de Kébz, sur la grande route de Cracovie à Varsovie. Dans cette dernière ville, ainsi que dans tous les autres palatinats, l'enthousiasme de la liberté est toujours, au plus haut période, & tous les Polonois travaillent de concert à la faire triompher; les femmes même se mêlent aux travailleurs, & le nom de Koczinsko est le signal de ralliement à la cause de la liberté & de la république.

Notre cour fait faire à Thorn de grands approvisionnements de vivres & des magasins de munitions de toute espèce. Un corps de troupes polonoises s'est avancé dernièrement jusqu'à Sochaczow, & a attaqué avec impétuosité une division prussienne commandée par le général Trenck.

Suivant des lettres reçues de Coblenz, lord Cornwallis est arrivé dans cette ville, dans le dessein de presser le départ des 20 mille Prussiens destinés pour les Pays-Bas; ce qui annonce que ce corps ne s'est pas encore rendu à cette destination. Il semble que notre cour est peu empressée à se réunir, pour la troisième fois, aux efforts expirans de la coalition contre la France. Le vieux comte d'Hertzberg n'a jamais varié, dit-on, dans l'avis qu'il avoit donné sur la part que la cour de Berlin ne devoit pas prendre à cette querelle de l'Autriche contre la république française.

F R A N C E.

ARMÉE DES PYRÉNÉES ORIENTALES.

Le général en chef aux citoyens composant le comité de salut public de la convention nationale.

Au quartier-général du Boulen, le 11 messidor, l'an deuxième de la république française, une & indivisible.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

L'ennemi en attaquant la division de Puicerda, vient encore de fournir à nos frères d'armes la mesure d'une victoire. Le 8 messidor, six mille espagnols se sont présentés devant notre avant-garde de Belver, tandis qu'une autre colonne, composée d'infanterie & de cavalerie, laissant ce poste derrière soi, s'est répandu avec confiance jusques dans la

plaine de Puicerda. Les troupes aux ordres du général Charles avoient marché à Belver, sur l'avis qu'il avoit reçu de ces mouvemens; celles du général Doppet venoient d'arriver à Puicerda. Par-tout l'ennemi a été reçu avec notre vigueur accoutumée; par-tout il a été renversé.

Au poste de Belver, sur-tout, contre lequel ses plus grands efforts étoient dirigés, il a été complètement battu. Quelques Suisses, amis de la liberté, mêlés parmi eux, sont venus se jeter entre les bras des républicains. Nos frères d'armes ont porté de plus rudes coups aux espagnols. Selon tous les rapports que je reçois, il en a coûté à ces derniers six cents hommes pour leur tentative, & le nombre de leurs prisonniers & défecteurs rejoins, se porte à quatre cents hommes. Parmi les exemples de dévouement & de constance dans les travaux que donnent chaque jour nos frères d'armes, je ne dois pas vous laisser ignorer celui-ci: Des volontaires revenus de l'expédition de Campedon, manquoient la plupart de souliers. On leur annonce que l'ennemi s'avance, qu'ils doivent marcher à sa rencontre: ils coupent leurs sacs de peau d'un mouvement spontané; ils en font des semelles qu'ils attachent sous leurs pieds; ils courent; ils triomphent. Voilà un fait qu'il étoit de mon devoir de vous transmettre, & qui trouvera sans doute sa place dans les annales guerrières de la république.

Je reçois dans l'instant des nouvelles de la division de droite; autre succès, même héroïque. Les ennemis s'étoient venus recamper au poste de l'Etoile, d'où ils avoient échaillés le 2 de ce mois.

Le général Augereau a envoyé le chef de brigade Bon avec les troisième & sixième bataillons de chasseurs & un détachement du neuvième de la Drôme, pour les mettre en seconde fois en fuite & recueillir leurs tentes. Cette mission a été parfaitement remplie. Nos frères d'armes sont entrés au pas de charge dans le camp, ont battu & dispersé tout ce qui s'y trouvoit, ont fait 34 prisonniers, du nombre desquels sont un colonel, deux lieutenans-colonels & plusieurs autres officiers espagnols; ils sont revenus, en portant avec eux une garniture complète d'effets de campement, en bravant toutes les fatigues d'un chemin long & difficile, pour enrichir les magasins de la république.

Signé, DUGOMMIER.

De Paris, le 25 messidor.

Les triomphes & les victoires de la république française répandent par-tout la joie & la confiance. Depuis quelques jours les citoyens célèbrent ces brillans succès par des banquets civiques. C'est un spectacle touchant de voir assis à la même table le riche, le pauvre, les femmes, les enfans, les vieillards, partager un repas sobre & fraternel. L'air retentit de chants & d'hymnes patriotiques, & tous les citoyens bénissent les représentans du peuple qui s'occupent de leur bonheur, & qui affermissent leur liberté sur l'empire des vertus.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Du 24 messidor.

- R. Marcandier, âgé de 27 ans, né à Guiso, ex-journaliste, rue Traversière, fauxbourg Germain;
- M. A. Gouarnot, âgé de 31 ans, natif de Paris, femme de Marcandier;
- F. T. Lacroix, âgé de 33 ans, né à Paris, membre du comité de surveillance de Brioude;
- F. Imbert, âgé de 33 ans, né à Montpellier, officier de mousquetaire de la ci-devant prévôté, an été à Brioude;
- B. Vignat, âgé de 30 ans, né à Saint-Sauve, vivant de son revenu, rue fauxbourg Montmarie;

T. Banc  
de la troisi  
P. Piclav  
l'enseigne  
G. M. I  
Martyrs;  
J. B. Vi  
général du  
C. Sori  
de ce nom  
J. F. G  
public de  
C. X.  
le prétendu  
C. F. V  
Lons-le-Sa  
C. I. J.  
l'assemblée  
P. C. G  
Amour, a  
C. E. G  
de cette co  
J. B. R  
cultivateur  
A. Ma  
du départ.  
D. Ruff  
de Montm  
R. Picd  
Befangon;  
F. M. C  
ex-admini  
Convain  
des ecclési  
portant ce  
république  
& de Jura  
ennemis;  
J. P. C  
de son bie  
A. P. B  
départ, du  
P. Bouv  
administrat  
tive, pré  
C. F. J  
du Doubs  
L. G. F  
membre du  
A. Ren  
de cette co  
P. Blanc  
cultivateur  
L. Thon  
celles, dé  
Co-accu  
M. A. B  
no de l'Ar  
E. E. F  
régiment d  
J. F. Ra  
arrêté à Pa  
E. L. M  
ten, à La  
J. G. R  
L. Suzo  
Fauxbur  
F. P. Le  
régiment de  
tus;  
Contra  
Grina li  
tenant d  
Magion  
Villane Pi  
Thoyrat  
méth au m  
contre l'ar

T. Baudry, âgé de 52 ans, né à Angers, ingénieur, chef du bureau de la troisième division aux affaires étrangères ;  
P. Pichal, âgé de 49 ans, né à Florac, employé à la régie générale de l'enregistrement ;  
G. M. Lecomte, âgé de 44 ans, né à Roncé-Fontaine, avoué, rue des Martyrs ;

J. B. Vivian, âgé de 52 ans, né à Coallege, médecin, membre du conseil général du département du Jura ;  
C. Solia, âgé de 48 ans, né à Orgeler, ex-juge du tribunal du district de ce nom ;

J. P. Grand, âgé de 63 ans, né à Orgeler, membre du comité de salut public de Lons-le-Saunier, à Saint-Laurent ;

C. X. Bourrellet, âgé de 49 ans, né à Salins, ex-noble, député par le prétendu comité de salut public de Lons-le-Saunier, à Menty ;  
C. F. Vailland, âgé de 56 ans, né à Péronne, trésorier du district de Lons-le-Saunier ;

C. I. J. Clermont, âgé de 62 ans, né à Salins, ex-maire, député à l'assemblée législative, à Salins ;

P. C. Gauthier, âgé de 34 ans, né à Franc-Amour (ci-devant Saint-Amour), agent national de cette commune ;

C. E. Guyon, âgé de 52 ans, né à Poligny, membre du conseil général de cette commune ;

J. B. Robelin, âgé de 37 ans, né & demeurant à Colone, huissier, cultivateur ;

A. Machet, âgé de 41 ans, né à Franc-Amour, ex-procureur-syndic du départ. du Jura ;

D. Ruffey, âgé de 58 ans, né à Lons-le-Saunier, commis à la saline de Montmorat ;

R. Pidrquin, âgée de 44 ans, née à Lemps, veuve Trestondant, à Besançon ;

P. M. Guiraud, âgé de 52 ans, né à Couda-la-Montagne, médecin, ex-administrateur du départ. du Jura ;

Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en provoquant par des écrits la dissolution de la représentation nationale, en distribuant & colportant ces écrits, en conspirant contre l'unité & l'indivisibilité de la république, en participant aux arrêtés liberticides des départements du Doubs & du Jura, en les faisant exécuter, en entretenant des intelligences avec les ennemis, &c. ont été condamnés à la peine de mort.

J. P. Chaffin, âgé de 50 ans, né & demeurant à Froideville, vivant de son bien ;

A. F. Billot, âgé de 47 ans, né à Laville, procureur-général-syndic du départ. du Doubs ;

P. Bouvenot, âgé de 46 ans, né à Arbois, homme de loi à Besançon, administrateur du département du département, député à l'assemblée législative, président du département du Doubs ;

C. P. Jeanfon, âgé de 38 ans, né à Besançon, administrateur du départ. du Doubs ;

L. G. Kilg, âgé de 52 ans, né à Montebliard, ex-ministre protestant, membre du conseil-général du départ. du Doubs, à Blâmont ;

A. Renaud, âgé de 28 ans, né à Pefines, ex-greffier au juge de paix de cette commune ;

P. Blanchard, âgé de 35 ans, né & demeurant à Cras, dép. de l'Ain, cultivateur ;

L. Thomey, âgé de 44 ans, né à Grenoble, vivant de son bien à Scelles, dép. de l'Ain ;

Cocaccus, ont été acquittés & mis en liberté.

M. A. Bouret de Grimaldy, âgé de 50 ans, né à Champigny, ex-noble, rue de l'Arcade ;

E. E. F. H. Macdonat, âgé de 49 ans, écossais, colonel du ci-devant régiment de Foix ;

J. P. Rapin-Toiras, âgé de 22 ans, né à Montauban, cap. d'artillerie, arrêté à la tête de la M. F. le ;

E. L. Montady, âgé de 64 ans, né à Langres, ex-noble, cap. d'infanterie, à Langres ;

J. G. R. F., âgé de 51 ans, née à Dammariv, femme de Montary ;

L. Suzin, âgé de 45 ans, né à Paris, gendarme à cheval, rue du Faubourg-Montmartre ;

F. P. Lefèvre, âgé de 28 ans, né à Provins, maréchal-des-logis au 18<sup>e</sup> régiment des Chasseurs à cheval à l'armée du Rhin, rue des Petits-Augustins ;

Convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple ;  
Grimaldi, en favorisant les projets du 17jan au 10 août 1792, en entretenant des intelligences avec les ennemis ;  
Macdonat, en servant d'espion aux ennemis, en offrant ses services à l'ennemi Pitt ;

Thoyrat, en favorisant les projets liberticides des traitres Lanoue & Lameth au mois d'août 1792, en provoquant avec eux la marche des armées contre Paris ;

Montary & sa femme, en déclamant contre la liberté & le peuple, en provoquant la dissolution de la représentation nationale ;  
Suzon, en servant d'instigateur aux assassins du peuple ;  
Lefèvre, en provoquant le rétablissement de la royauté ;  
Ont été condamnés à la peine de mort.

C. Rivon, âgé de 42 ans, né à Conte, tulleur, à Carismont ;  
I. Paris, âgé de 28 ans, née à Douay, femme de Bayeux, aubergiste, à Etienne ;

M. Douville, âgée de 26 ans, née à Montdeville-Dentellière ;  
J. B. Delpeyre, âgé de 41 ans, né à Varacton, journalier-cultivateur, à Armentiers ;

Rivon, accusé d'avoir provoqué par le fanatisme des émeutes contre-révolutionnaires ;

Paris, accusée d'avoir résisté aux autorités constituées ;  
Douville, accusée d'avoir parlé avec mépris de la nation ;  
Delpeyre, accusé d'avoir favorisé les projets des ennemis ;

Ont été acquittés & mis en liberté.

CONVENTION NATIONALE.

Les représentans du peuple près l'école de Mars, au président de la convention nationale.

Camp des Sablons, le 21 messidor, l'an deuxième de la république une & indivisible.

Le 13 prairial, la convention nationale décréta la réunion de 3000 français à la plaine des Sablons pour le 20 messidor. Eh bien ! nous t'annonçons qu'hier, 20 messidor, ces 3000 Français ont défilé devant nous au bruit d'une musique guerrière.

Ceux de Marseille & de Brest, ceux de Strasbourg & de Bayonne marchoient ensemble le pas de charge comme après un voyage d'un jour ; les plus éloignés ont tant jusqu'à 12 & 15 lieues pour arriver au moment prescrit par la loi. Quand la patrie a parlé, des républicains sont infatigables ; une joie pure, une ardeur vraiment martiale ; voilà ce que nous avons vu sur toutes les figures ; & nous ne craignons pas d'affirmer que les élèves du camp des Sablons seroient déjà en état de donner une leçon aux automates de la tyrannie ; nous devons ajouter que si 30 mille, au lieu de 3 mille, eussent été appelés par le décret, 30 mille seroient dans ce moment sous la tente ; que la plupart des districts se plaignent de ce qu'on n'a pas consulté leur population, & sollicitent d'être autorisés à tripler & quadrupler leur contingent ; qu'un grand nombre ont envoyé des suppléans ; qu'à chaque instant des demandes particulières nous sont adressées. Le nommé François-Bienne Lambert, âgé de 15 ans 10 mois, du district de Paris, entre dans notre tente : « Avec deux mois de plus, dit-il, j'aurois appris à servir mon pays : j'aurois été un des élèves de Mars ; mais la loi me destine à mourir de douleur : je ne l'ai pas mérité ».

Ses sanglots l'empêchent de continuer : touchés d'un tel langage, nous l'admettons provisoirement ; il se précipite dans nos bras ; aux larmes de la douleur ont succédé celles de la joie.

Citoyen-président, nous demandons que la convention nationale confirme, par un décret, l'admission du brave Lambert, & qu'elle autorise celle des suppléans envoyés par certains districts à leurs frais.

Signé. Lebas, Peyssard.

Renvoyé au comité de salut public.

Voici les lettres textuelles qui donnent les nouvelles de l'armée du Nord, dont nous avons rendu compte dans notre feuille d'hier.

Lettre du citoyen Guiton, représentant du peuple près l'armée du Nord.

Au quartier-général de Nivelles, le 21 messidor, l'an 2<sup>e</sup> de la république une & indivisible.

Le 19, le général Atry avoit regret d'avoir été forcé de

le réalisa. Le général Mayer, voyant qu'il ne pouvoit assurer sa position qu'en s'avancant sur les hauteurs de Sambre, s'est coadjuvé avec Atry. L'attaque est commencée. L'ennemi résiste avec la grosse artillerie & sa nombreuse cavalerie. On le fait reculer; on le pousse. Il est mis en déroute. Beaulieu veut rallier sa cavalerie; il est lui-même au moment d'être pris. Nous lui avons enlevé un officier de son état-major, & un bon nombre de prisonniers. Cette journée lui a coûté une perte énorme d'esclaves. Pour les déserteurs, on ne fait plus qu'en faire; ils arrivent par centaines; il en passe une bande de 40 sous nos fenêtres dans ce moment. Ces déserteurs s'accordent à dire qu'après le combat du 19, Beaulieu s'est retiré vers Louvain & évacue Bruxelles. Un adjudant du général Lefevre m'apprend qu'il vient de pousser une reconnaissance jusqu'au faubourg de cette ville.

Signé. GUITON.

Lettre du général Jourdan.

Le 21 messidor.

Tant que l'ennemi s'est présenté, j'ai combattu & repoussé; les journées des 18 & 19 lui ont coûté 3 à 4 mille hommes, du nombre desquels se trouve le prince Hesse-Philippst. Il nous est encore arrivé 600 déserteurs ou prisonniers; mais à présent l'ennemi est réuni près de Louvain & de Trélon.

J'apprends à l'instant que la division de Montaigne est arrivée à Halle, près Bruxelles; je lui donne ordre de se porter demain dans cette ville.

Signé. JOURDAN.

(Présidence du citoyen Louis, du Bas-Rhin.)

Séance du 24 messidor.

Berlier, au nom de plusieurs comités, présente un rapport sur la question de savoir s'il seroit convenable de suspendre les effets de créances & actions civiles sur les défenseurs de la patrie: le rapporteur montre cette suspension comme évasive du système général de la société, & comme devant nuire au plus grand nombre de nos défenseurs, en profitant seulement à quelques-uns. En conséquence, la convention décide qu'il n'y a lieu à débiter sur cette question: elle ordonne l'impression du rapport de Berlier.

Sur le rapport fait par Cambon, au nom du comité des finances, la convention décide qu'il sera ouvert, à la trésorerie nationale, un crédit de 150 millions pour la commission de commerce & approvisionnement; de 25 millions pour celle des transports, postes & messageries; de 20 millions pour celle des secours publics; de 8 millions pour celle des travaux publics; de 3 millions pour celle de la marine & colonies; de 2 millions pour celle des mouvements & de l'organisation des armées; d'un million pour celle des administrations, police & tribunaux; & d'un million pour la trésorerie nationale.

Barrère monte à la tribune: c'est encore, dit-il, un jour béat pour la maison d'Autriche: Bruxelles est au pouvoir de la république. (Applaudissemens & acclamations). Les braves Anglois, les taciens Hessois, les Autrichiens aguerris & les grands vicieux prussiens assiégent dans leur fuite leurs propres places: c'est sur Anvers, Maëtricht & le Rhin, qu'ils dirigent leur marche avec une vitesse qui ne permet pas de deviner leurs grands projets ultérieurs.

« La jonction des armées du Nord & de Sambre & Meuse s'est faite, nous écrivent les généraux: elles sont arrivées au même instant à Bruxelles avec ordre & tranquillité, comme pour une fête civique.

» Nos ennemis se distribuent sur trois points: ainsi il y a

réunion pour nous & division pour nos ennemis. La division, voilà le partage inévitable des coalitions, des ligues, des fripons & des ambitieux.

» Bruxelles a ouvert les portes: on avoit pensé que les esclaves défendroient au moins quelque temps la capitale du Brabant; mais chez eux l'ordre du jour est invariablement fixé à la fuite & à l'évacuation; les murs de Bruxelles ne leur ont pas semblé assez solides; ils cherchent des fortifications plus rassurantes: ils ont laissé leurs nombreux magasins comme un bagage inutile & embarrassant. (Applaudissemens). »

Le représentant du peuple, Laurent, écrit de Mons, en date du 21: « Les magasins de tous genres que nous laissons à l'ennemi, font la caution de nos succès: ce sont les arrérages de Dumouriez que les possessions autrichiennes nous remboursent. Nous irons à Bruxelles faire la récolte de la république. J'envoie à Lille 600 mille livres à compte de deux millions imposés sur les moines de Mons. Dix étages nous garantissent le paiement de cette somme sous vingt-quatre heures. Il est encore beaucoup de maisons qui n'ont pas été assez imposées proportionnellement à leur fortune & à leur aristocratie... Ces contributions, réunies aux dons qu'offriront les patriotes, feront une masse assez considérable... Ce n'est pas sur le numéraire seul que porte l'imposition; nous aurons à Mons environ 20 mille quintaux de bled: on fait dans cette ville 40 mille rations de pain par jour, ce qui nous met à l'aise pour les subsistances. Des perquisitions nous ferons découvrir encore beaucoup de denrées. On a trouvé ici des émigrés; ils ont tous été saisis & partiront pour le tribunal révolutionnaire établi à Cambrai. Les cloches des couvens sonnent ici pour la troisième fois en l'honneur de la république: les fenêtres à grands pans s'illuminent. Mais, quel qu'il en soit, nous n'aurons rien à craindre des mal-intentionnés, quand nous les aurons écartés par l'espée. »

Une lettre écrite de Nieupoort annonce que deux petits bâtimens qui vouloient prendre le large ont été canonnés de telle sorte que, de ceux qui étoient dedans, 50 ont été tués & 15 ont été pris. Ces individus avoient des habits rouges dont les boutons portoit ces mots: *royal-émigrés*. Dans leurs poches on a trouvé des brevets de ducs, de marquis, de comtes, de barons, &c. « 300 émigrés, ajoute l'auteur de cette lettre, ont péri hier, tant par le feu que par l'eau. »

Richard, représentant du peuple, écrit de Bruxelles, le 22 messidor: « Nous voulons de succès en succès. Les armées du Nord & celle de Sambre & Meuse ont opéré leur jonction sur Ath; elles vont marcher de front. L'ennemi se dirige sur Anvers, Maëtricht, & vers le Rhin. Nous allons éclairer sa marche. »

Dans une lettre datée de Bruxelles, même date, le général en chef Pichegru fait part aussi de la réunion des deux armées. « Malgré les chaleurs excessives, dit ce général, les ennemis s'en vont à grandes journées, abandonnant de nombreux magasins en fourrages & munitions de guerre & de bouche. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers. Il arrive beaucoup de déserteurs. »

Barrère entretient ensuite la convention de la fête du 14 juillet, de cette journée mémorable où la liberté commença à se prononcer fortement par la destruction de la Bastille, & dont le souvenir est écrit dans tous les cœurs en caractères de feu. Le 14 juillet qui sera célébré sans doute dans tous les cantons de la république, le fera à Paris le 26 messidor, dans le jardin national, par des chants guerriers & majestueux, par le serment de vaincre & le pas de charge. L'institut national de musique exécutera cette fête.